



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Saint Vulbas, le 27 mars 2019

PV de réunion du comité d'établissement du 27 mars 2019

Président : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Camille Bourbon (RRH).

Membres élus titulaires présents : Alain Jouan (Secrétaire), Grégory Chiarot (Trésorier), Magali Alix (trésorière adjointe), Viviane Debonnel, Aurélien Delorme.

Membres élus suppléants présents : Sandra Lorenzi, Angélique Evrard.

La séance est ouverte à 10h00.

1. Approbation PV de la réunion plénière du 27 février 2019.

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Information de la Direction sur la marche de la société.

Les chiffres à fin S11 :

STV :

240.7 équivalents ETP dont 93.8 intérimaires soit 39%.

Volumes expédition :

En UM : 6.752.471 en 2019 / 5.840.314 en 2018 soit +15.6%

En Uvc : 8.398.520 en 2019 / 7.593.909 en 2018 soit +10.6%

L'activité se ralentie malgré de bonnes sorties caisses en magasin.

Volumes réception :

En UM : 7.670.384 en 2019 / 7.330.033 en 2018 soit +4.6%

En UVC : 9.217.831 en 2019 / 9.389.868 en 2018 soit -1.8%

Activité en replie dû à des anticipations de livraisons fournisseurs sur le début d'année.

MCL :

23.1 Équivalents ETP dont 11 intérimaires soit 47%

Volumes expédition : 64.305 vélos en 2019 / 54149 vélos en 2018 soit +18%

Volumes réception : 78023 vélos en 2019 / 108877 en 2018 soit -29%

Activité en phase avec le budget.

1



La Direction est en attente du plan de charge définitif de cet été (haute saison). Elle nous fait part d'une question de fond qu'elle voudrait débattre avec les élus. Les éléments sont les suivants :

- Activité en décroissance jusqu'au 15 juin.
- Mai est un mois toujours très faible en activité → pendant 3 à 4 semaines, une activité uniquement pour les CDI.
- L'activité A est multiplié par 4 d'un coup au 15 juin (activité B) → de 75000pces à 280000pces/jour.
- L'activité STV2 doit perdre rapidement sa vitesse de croisière.
- Mettre tout de suite les actions nécessaires au 15 juin.

L'impératif est simple : réussir la saison sans aucun retard même journalier.

Autrement, la Direction étudie toutes les semaines le ratio colis afin de pondérer les ratios.

3. Changement officiel de la dénomination de l'instance

Le CE (Comité d'Entreprise) devient le CSE (Comité Social et Economique) ce jour. Les comptes bancaires détenus actuellement par le CE seront maintenus et transférés en faveur du CSE.

4. Présentation de l'accord relatif à la constitution, aux moyens, au fonctionnement et aux attributions du CSE.

Le projet d'accord est annexé à ce PV. Camille lit et présente aux élus le projet.

Les élus du CE émettent un avis défavorable pour les motifs suivants :

- Prévenance pour la prise des heures de délégation de 7 jours trop contraignante. Les élus souhaitent une préconisation.
- Accord du n+1 pour modification d'horaire (l'impératif économique ne doit pas prendre le dessus sur l'importance du rôle et des actions des élus, la relation entre le supérieur et l' élu ne doit pas rentrer en compte dans la prise de temps de délégation).
- Non récupération des heures de délégation du onzième siège non pourvu.
- Refus de permettre aux membres du bureau de dépasser les 1,5 fois par mois.
- Moyens non détaillés pour la participation aux réunions du site de Machecoul.

La séance est levée à 13h.

Le Secrétaire
Alain JOUAN

Le Président
Frédéric GRASSART